

Module « Gestion budgétaire avancée »

Gestion budgétaire avancée, module optionnel de Gestionnaire, regroupe trois grandes fonctionnalités :

- l'évaluation des charges et produits,
- la classification des immobilisations,
- l'estimation financière des projets.

Charges et produits

Avec le sous-module « Charges et produits », vous réalisez une évaluation fine de vos comptes de charges ou de produits. Vous pourrez détailler les éléments qui vous ont permis d'évaluer vos comptes budgétaires.

Le sous-module permet notamment la prise en compte individualisée de l'évolution des contrats (maintenance, loyers, baux, etc.) imputés en charges ou en recettes. Vous déterminez ceux qui ont un impact significatif et évaluez les conséquences des renégociations sur les coûts à venir.

Le sous-module gère les indexations (indice Syntec, coût de la construction, etc.), les répartitions analytiques multiplans et les quantités.

Exemples d'application aux comptes de produits

- Ventes de produits (ESAT)
 - *Description* : Évaluation des recettes à partir de prévisions de ventes par produits ou gammes de produits (exemple en menuiserie : nombre de tables, nombre d'étagères...).
 - *Cas d'usage* : Évaluer et suivre le chiffre d'affaires par produit, atelier ou service.
 - *Avantage* : Facilite l'estimation et le pilotage de l'activité économique. Permet également de mieux définir les moyens de production en lien avec le chiffre d'affaires.
- Recettes locatives
 - *Description* : Loyers perçus par l'établissement pour des locaux loués.
 - *Cas d'usage* : Intégrer les recettes locatives dans le budget global.
 - *Avantage* : Offre une meilleure visibilité sur les revenus annexes. Permet d'évaluer et de suivre les indexations de loyer.
- Dotations et tarification
 - *Description* : Financements publics comme les dotations ARS, tarifications.
 - *Cas d'usage* : Budgéter les recettes attendues pour chaque établissement ou activité avec des tarifs modulés (chambre à un ou deux lits par exemple).
 - *Avantage* : Donne une vision claire et structurée des financements.



- Crédits non reconductibles

- *Description* : Définition et suivi des demandes de crédits non reconductibles
- *Cas d'usage* : Suivre la réalisation des éléments financés par les crédits non reconductibles
- *Avantage* : Permet un pilotage interne des crédits non renouvelables et facilite le dialogue avec le financeur.

Exemples d'application aux comptes de charges

- Loyers

- *Description* : Coût mensuel ou annuel des bâtiments ou des locaux.
- *Cas d'usage* : Affecter le coût du loyer à chaque établissement ou section.
- *Avantage* : Permet un suivi précis et simple des charges immobilières. Permet également de contrôler l'indexation des loyers.

- Maintenance

- *Description* : Entretien et réparation des bâtiments, équipements et matériels.
- *Cas d'usage* : Prévoir le budget pour l'entretien courant et limiter les impondérables.
- *Avantage* : Facilite la planification et la ventilation des dépenses techniques, ainsi que l'identification des contrats impactant et des pistes de négociation.

- Abonnements

- *Description* : Frais récurrents comme l'électricité, l'eau ou les abonnements logiciels.
- *Cas d'usage* : Répartir automatiquement les coûts d'abonnements sur toute la période budgétaire.
- *Avantage* : Simplifie la saisie et évite les erreurs de répartition.

- Engagements hors bilan (location longue durée et crédits baux)

- *Description* : Suivi des engagements hors bilan
- *Cas d'usage* : Remplir l'onglet « Engagement hors bilan » de l'EPRD avec les crédits baux et les locations longues durées
- *Avantage* : Évite les ressaisies et fiabilise le remplissage des cadres normalisés

IPSIA Classification des immobilisations

Avec le sous-module « IPSIA Classification des immobilisations », vous êtes accompagné dans la saisie de vos projets d'investissement. Notamment, ce sous-module inclut une classification comptable automatique grâce à laquelle des utilisateurs non-comptables peuvent saisir les projets.

Les biens saisis sont directement imputés aux bons comptes. En cas de biens non définis ou pouvant être imputés à plusieurs comptes, le module fait des propositions.

Le sous-module vérifie également a posteriori les imputations comptables, en comparant le compte imputé et celui attendu.



IPSIA Estimation

Le sous-module « IPSIA Estimation » vous assiste dans l'estimation financière de vos projets quels qu'ils soient, du plus élémentaire au plus élaboré, dans le respect de la protection de vos données personnelles.

Une fois le projet décrit, le sous-module identifie les facteurs de coûts et estime ces coûts.

Ainsi donc, dans le cas d'un projet complexe, IPSIA Estimation vous guide pour déterminer ses différentes composantes.

Le sous-module vous aide également à affiner votre projet en vous permettant de comparer différents scénarios. Il vous permet de déterminer sa faisabilité financière.

